



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-75950>

Département(s) de publication : **26**

Annonce n° **25-75950**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie de Bourg de Péage

Correspondant : MME Le Maire

Adresse : Rue du Docteur Eynard, B.P. 43 26301 Bourg de Péage

Coordonnées :

Téléphone : 0475727400

Télécopieur : 0475705633

Courriel : mboyer@mairiebdp.fr

Adresse internet : <http://www.bourgdepeage.com/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.bourgdepeage.com/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Approvisionnement en Gasoil Non Routier (GNR) pour les engins mobiles non routiers de la Ville de Bourg de Péage

Lieu de livraison : Centre Technique Municipal, 26300 Bourg de Péage

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le marché prendra effet à compter de sa notification jusqu'au 31 Décembre 2025. Il sera renouvelable par reconduction expresse et par périodes annuelles, dans la limite de 3 fois (sans que sa durée ne puisse excéder 4 ans), soit le 31 décembre 2028. Chaque période de reconduction sera d'une durée de 12 mois

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : La présente consultation est passée selon une procédure adaptée en application des dispositions des articles L.2123-1 3° et R.2123-1 2° du Code de la commande publique. Elle s'inscrit dans un besoin global d'achat de fioul domestique, gasoil non routier et carburants dont l'attribution a été faite par appel d'offres. La part du gasoil non routier respecte les conditions de l'article R.2123-1 2° du Code de la commande publique

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Ce marché ne comporte ni retenue de garantie, ni garantie à première demande

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le paiement des sommes dues est effectué dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception de la demande de paiement par le pouvoir adjudicateur ou de la date d'exécution des prestations si celle-ci est postérieure à la réception de ladite demande. Le paiement se fera par mandat administratif. Les prix sont révisables par ajustement du barème du titulaire en application de l'article R.2112-8 et R.2112-13 du Code de la Commande Publique et dans les conditions définies à l'article 4 du CCAP. Le mode de financement principal des prestations sus décrites est le budget ville, section fonctionnement. Le marché est passé à prix révisables en fonction d'une référence à partir de laquelle il sera procédé à l'ajustement du prix de la prestation

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Formulaire DC1 Formulaire DC2 Effectif moyen annuel : Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les 3 dernières années Outils, usines ou équipements techniques : Une description du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public Références sur des livraisons spécifiées : Une présentation d'une liste des principales fournitures effectuées au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé Assurance responsabilité professionnelle pour les risques : La preuve d'une assurance pour les risques professionnels en cours de validité : Pouvoir de la personne habilitée à signer le marché

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des fournitures et des prestations (noté sur 10 points) : 60%
- Valeur technique de l'offre (notée sur 10 points) : 40%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 12/08/2025 à 16:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : DG/SJ N° 2025-06

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.bourgdepeage.com/> Type de marché de Fournitures :Code NUTS : FRK23 Valeur estimée hors TVA : entre 4 000,00 euro(s) et 70 000,00 euro(s) Modalités d'ouverture des offres : Date:Lieu :Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : NON Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, BP 1135 38022 Grenoble Tél : 0476429000 Fax : 0476422269 Mel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr Web : <http://Grenoble.tribunal-administratif.fr> Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, BP 1135 38022 Grenoble Tél : 0476429000 Fax : 0476422269 Mel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr Web : <http://Grenoble.tribunal-administratif.fr> Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. DATE PRÉVISIONNELLE DE NOTIFICATION : septembre 2025 OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION Article 3 du RC COPIE DE SAUVEGARDE Article 5 du RC CRITERES DE SÉLECTION DES CANDIDATURES Article 7 du RC DUME ET E/DUME Article 6 du RC NÉGOCIATIONS Des négociations seront ouvertes conformément à l'article R.2123-5 du Code de la Commande Publique. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation. PIÈCES DE L'OFFRE A REMETTRE L'Acte d'Engagement (AE), dûment complété Le bordereau des prix unitaires (BPU), dûment complété, accompagné du barème de vente du candidat à l'ensemble de sa clientèle au 01/07/2025 Le devis quantitatif estimatif (DQE), destiné à l'analyse des offres, dûment complété Un mémoire technique

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/07/2025